



Paris le 24 mars 2020

En pleine crise du covid-19 Halte aux inconcevables et indécentes distributions de dividendes

La loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 vient d'être adoptée sans aucune mesure prise pour encadrer les distributions des dividendes aux actionnaires et les rémunérations des dirigeants.

Le Gouvernement a pensé à mettre à la charge de l'Etat, et donc des contribuables, des mesures renforcées de chômage partiel. Il veut permettre aux entreprises d'imposer aux salariés confinés des congés et de vider leur compte épargne temps. Le confinement exceptionnel impose à chacun de prendre sur ses libertés. Des salariés sont contraints au travail au péril de leur santé tandis que d'autres travailleurs, commerçants, artisans, professionnels libéraux, voient leurs activités et leurs revenus littéralement détruits.

Mais au milieu de ce chaos extrême, de cette solidarité à laquelle notre Président nous appelle, nous promettant que des leçons seront tirées et qu'il faudra du changement, on laisse les entreprises poursuivre leurs distributions de dividendes sans aucune contrainte ?

Depuis 30 ans, le partage de la valeur créée par les entreprises se déséquilibre de plus en plus avec une croissance galopante des dividendes (la part des dividendes dans la valeur ajoutée des entreprises a doublé en 15 ans entre 1998 et 2013). Les dividendes versés aux actionnaires ont atteint un nouveau record en 2019, en hausse de 12% et représentant plus de 60 milliards d'euros de liquidités distribuées aux actionnaires rien que pour les entreprises du CAC 40 : même Gérard Darmanin s'en indignait ! Les dividendes estimés et en cours de distribution pour 2020 sont également très élevés.

Mais interrogé suite à l'annonce salutaire du groupe Airbus de ne pas distribuer de dividendes cette année, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire se contente « d'encourager » les dirigeants et conseils d'administration à faire preuve « de modération », « pas forcément à renoncer mais bien à être raisonnable » !

C'est une hérésie au plan économique, une lâcheté au plan politique, une trahison au plan social.

A quoi servent les beaux discours et les réformes illusoires sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) censées apporter leur contribution au développement durable, pour en arriver à cette incapacité des politiques à exiger des entreprises et de leurs actionnaires de prendre leur part à l'effort dans la crise que nous vivons ?

C'est ce modèle libéral défaillant et affligeant qui doit changer MAINTENANT.

Nous appelons le Gouvernement, les entreprises et leurs dirigeants et actionnaires, à la raison, à la décence, et à la solidarité.